

Calendrier candidat Parcoursup 2026

Pour toutes questions ou problème technique : contactez des conseillers via la rubrique « **contact** » de votre dossier

Inscription et formulation
des vœux

Le 17 décembre 2025	Ouverture de la carte des formations 2026 : www.parcoursup.gouv.fr
Du 19 janvier au 12 mars 2026 23h59 Pour les candidats scolarisés dans un établissement à La Réunion : du 19 janvier au 19 mars 2026 23h59 (02h59 – La Réunion)	Inscription (création du dossier) et formulation des vœux Pour les lycéens et étudiants scolarisés dans un établissement à La Réunion, la date limite est fixée au 19 mars Pour les autres candidats non scolarisés dans un établissement à La Réunion, la date limite est fixée au 12 mars
En février 2026	Phase d'accompagnement des lycéens par les établissements d'origine : 2 ^e semaine de l'orientation
Du 19 janvier au 13 mai 2026	Demandes de dérogation de secteur pour les licences
Du 19 janvier au 21 mai 2026	Réponses aux demandes de dérogation
À partir du 27 mars 2026	Mise à disposition des bulletins scolaires
À partir du 30 mars 2026	Affichage aux candidats de la progression de la saisie de la fiche Avenir
Le 1 ^{er} avril 2026 à 23h59 (01h59 – La Réunion)	- Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes non remontées, saisie des lettres de motivation...) - Date limite pour confirmer les vœux - Date limite de modification des sous-vœux
À partir du 21 mai 2026	Affichage des pourcentages : - minimums de boursiers - maximums de candidats résidant dans un autre secteur pour les licences - minimums de bacheliers professionnels (en STS) et de bacheliers technologiques (en IUT)
À partir du 2 juin 2026	Consultation de l'intégralité de la fiche Avenir par les élèves

Processus d'admission en continu :
la phase principale (PP)

À partir du 2 juin 2026	- Affichage des réponses des formations - Affichage des notifications de refus en filières sélectives
À partir du 3 juin 2026	Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire
Le 4 juin 2026 23h59 (01h59 - La Réunion)	Date limite de réponse par les candidats pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026
A partir du 3 juin 2026	Délai de réponse des candidats : J+1
Du 5 juin au 8 juin 2026 23h59 (01h59 - La Réunion)	Classement des vœux en attente à maintenir <i>NB : Prise en compte de l'ordre de préférence dès le lendemain</i>
Du 12 au 18 juin 2026	Suspension des délais de réponses aux propositions d'admission pendant les épreuves écrites du bac (uniquement pour les candidats inscrits à la session 2026 du baccalauréat général et technologique)
Du 15 au 18 juin 2026	Épreuves écrites des différentes séries G et T de baccalauréat
Au plus tard le 19 juin 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	- Réponse obligatoire aux propositions reçues entre le 12 et 18 juin inclus - Reprise du délai de réponse à une proposition à J+1
Le 7 juillet 2026	Résultats du baccalauréat 1 ^{er} groupe
Le 9 juillet 2026	Dernières propositions aux candidats
Le 9 juillet 2026	Résultats du baccalauréat 2 ^e groupe
Le 10 juillet 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	Fin des réponses des candidats et de la phase principale
Le 11 juillet 2026	Fin de la phase principale, archivages des vœux en attente ordonnés

Gestion exceptionnelle
des démissions (GDD)

Du 10 juillet au 1 ^{er} septembre 2026	Début de la gestion exceptionnelle des démissions (GDD) de la phase principale
Le 13 juillet 2026 à 10h00 (12h00 - La Réunion)	Possibilité de mettre en place le répondeur automatique (activation facultative par le candidat)
Le 17 août 2026	Date limite de réponse pour les propositions reçues pendant la période estivale entre le 26 juillet et le 19 août 2025
Le 18 août 2026	Désactivation pour tous les candidats du répondeur automatique
Du 17 août au 1 ^{er} septembre 2026	Délai de réponse des candidats à J+0 (réponse le jour de la proposition)
Du 1 ^{er} au 11 septembre 2026	- Si proposition faite avant 12h59 (14h59 - La Réunion) : délai de réponse à J+0 - Si proposition faite à partir de 13h (15h00 - La Réunion) : délai de réponse à J+1

CRAES Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur	À partir du 3 juin 2026	Ouverture de droit au réexamen en CRAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
	Le 1 ^{er} juillet 2026	Ouverture de la CRAES pour les candidats sans proposition
	Du 1 ^{er} au 10 septembre 2026	- Si proposition faite avant 12h59 (14h59 - La Réunion) : délai de réponse à J+0 - Si proposition faite à partir de 13h (15h00 - La Réunion) : délai de réponse à J+1

La phase complémentaire (PC)	À partir du 11 juin 2026	Ouverture de la phase complémentaire : - formulation des vœux par les candidats - examen des vœux et réponses des formations sous 8 jours (hors période de suspension estivale) - délai de réponse des candidats à J+1
	Du 12 au 18 juin 2026	Suspension des délais de réponses aux propositions d'admission pendant les épreuves écrites du bac (uniquement pour les candidats inscrits à la session 2026 du baccalauréat général et technologique)
	Du 15 au 18 juin 2026	Épreuves écrites des différentes séries de baccalauréat G et T
	Au plus tard le 19 juin 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	- Réponse obligatoire aux propositions reçues entre le 12 et 18 juin inclus - Reprise du délai de réponse à une proposition à J+1
	À partir du 17 août 2026	Délai de réponse des candidats à J+0 (réponse le jour de la proposition)
	Le 8 septembre 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	Fin de la formulation des vœux par les candidats
	Le 9 septembre 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	Derniers examens et dernières décisions
	Le 10 septembre 2026	Dernières propositions d'admission
	Le 10 septembre 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	Dernières réponses des candidats - fin de la phase complémentaire

Inscriptions administratives	Avant le 10 juillet 2026 à 12h00 (14h00 - La Réunion)	Limite d'inscription administrative dans les établissements scolaires proposant des formations d'enseignement supérieur pour les propositions définitivement acceptées jusqu'au lundi 6 juillet inclus
	Avant le 17 juillet 2026 à 12h00 (14h00 - La Réunion)	Limite d'inscription administrative dans les autres établissements pour les candidats ayant accepté une proposition entre le 2 juin et le 10 juillet inclus y compris pour ceux ayant des vœux archivés
	À partir du 17 août et au plus tard le 24 août 2026 à 12h00 (14h00 - La Réunion)	Limite d'inscription administrative pour les propositions acceptées y compris pour ceux ayant des vœux archivés : - entre le 7 juillet et le 23 août inclus pour les formations d'enseignement supérieur en lycée - entre le 11 juillet et le 23 août inclus pour les formations d'enseignement supérieur en établissement autre que le lycée
	Le 12 septembre 2026	Affichage des notifications de non admission
	Le 12 octobre 2026 à 23h59 (01h59 - La Réunion)	Fermeture du site Parcoursup